

**Séminaire OZP des professeurs référents en RAR.  
20 novembre 2010**

**Quelle reconnaissance institutionnelle pour les professeurs référents ?**

*Après les ateliers s'est tenu un débat animé sur la demande de reconnaissance institutionnelle des professeurs référents. Cette demande s'est exprimée au cours du débat qui a suivi l'intervention d'Anne Armand et dans les différents ateliers, et elle s'était déjà manifestée avec force lors de la Rencontre de l'OZP le 6 octobre dernier.*

*Comme beaucoup d'acteurs qui se sont investis personnellement dans l'invention de fonctions nouvelles, les professeurs référents sont mécontents de la méconnaissance de leur rôle, de l'absence de reconnaissance et du silence de l'institution sur leur avenir.*

**On n'est pas contents, mais on reste enthousiastes**

Un professeur référent de Gennevilliers : On n'est "pas contents !"

On nous a demandé un investissement fort, on l'a fait, on a acquis des compétences nouvelles. Ainsi l'un d'entre nous, qui a changé d'académie, était candidat pour continuer en RAR ; il a été affecté dans un collège ordinaire, ce qu'il a appris est perdu !

En face, il n'y a rien, du flou, du vide, des rumeurs, des HS supprimées, des inspections lourdes, trop portées sur les disciplines et pas assez sur les fonctions de PR (un autre confirme : j'ai eu 3 lignes sur mes fonctions de professeur d'appui.)

Après 5 ans, je n'ai rien trouvé comme vraie reconnaissance. Passer le concours de chef d'établissement ? Avoir été professeur référent peut être alors un plus. Rester prof ? Devenir préfet des études dans un Clair ? Ce ne sont pas les mêmes fonctions.

Nous avons le même enthousiasme qu'au début, nous n'avons pas d'amertume mais du mécontentement. Que pouvons nous dire aux nouveaux ? Comment les conseiller sur leur candidature ? Leur dire que c'est une arnaque ?

Plusieurs participants l'appuient : l'amertume porte sur le statut et non pas sur les fonctions.

**D'un côté on nous demande beaucoup...**

Nous sommes corvéables à merci ; malgré cela, ce travail me galvanise. Mais maintenant, quoi ?

Nous aimons ce travail : on a lancé des chantiers nouveaux, c'est très intéressant.

Je suis professeur des écoles et maître formateur : on a lancé des choses, des équipes, des projets.

On a beaucoup de travail.

La norme maintenant pour tous c'est de faire toujours plus.

L'IA nous a dit : " Ce réseau restera l'an prochain mais à condition d'être encore plus expérimental et performant. » On nous dit cela sans prendre conscience de ce que nous faisons déjà. Le socle commun, ce n'est pas rien !

Je suis agrégée : j'ai accepté de faire 20 h et plus. Mais on ne peut même pas me dire si j'aurai un poste dans le RAR à la prochaine rentrée. On est oubliés. La même personne dira plus loin : « Quand même, n'oublions pas les autres profs !. Leurs 18 h sont dures aussi et stressantes. »

Nos compétences sont jeunes, pas construites ni installées et on nous met à contribution comme si nous avions une longue expérience.

J'ai été mise dans des situations extrêmes, ça va très loin ce qu'on nous demande : J'ai fait une formations devant 40 IPR dans un séminaire national ! On se sert de nous, et puis après, plus rien !

*[Dans son intervention, Anne Armand (IGEN) avait abordé ce sujet :*

*Question - Je n'ai pas eu de formation aux fonctions de professeur référent, on se forme nous-mêmes et en plus on nous demande de faire de la formation !*

*- Anne Armand : D'accord, on ne peut rien donner, si on n'est pas nourri intellectuellement. Mais croyez vous que j'ai été formée ? Quand on me demande d'intervenir à l'OZP, vous croyez qu'on m'a appris jadis ce que je devais dire ? La réponse, nous la construirons ensemble.]*

### **...De l'autre on nous méconnaît : nous n'avons pas de perspectives**

Nous avons demandé des audiences auprès des inspecteurs (un IPR puis un IEN) pour les questionner sur notre avenir à la fin du RAR. Ils n'ont rien pu nous dire sinon « Passez un concours ».

J'ai demandé à rencontrer l'IPR de ma discipline, il ne savait pas ce qu'était un professeur référent et, quand je lui ai expliqué mes fonctions, il s'est enfin souvenu : « Ah ! oui, j'ai déjà vu un cas comme le vôtre ». Naturellement, il n'avait rien à me dire. Depuis, pas de nouvelles.

Reprendre un poste de maître formateur ?

On n'a rien en face de nous comme perspectives, juste un vide intersidéral.

On a quand même rempli le questionnaire pour le recyclage .

Je suis professeur des écoles. Si on passe en Clair, que deviendrai-je, puisque le primaire n'est pas concerné par ce dispositif ? Depuis 5 ans je n'ai plus de classe à temps plein, je ne me vois pas revenir en classe en renonçant à tout ce que j'ai fait depuis.

Comment sera valorisée mon expérience de prof référent ?

J'aurais voulu faire de la formation, expliquer ce que nous faisons sur le socle. C'est quand même important et pas facile, mais pas d'interlocuteur qui ait la possibilité de le décider.

Nous comblons un vide : nous sommes à la charnière entre les professeurs et les recherches pédagogiques.

Au passage une voix différente sur l'identité professionnelle : « Ancienne coordinatrice, je me sens prof et pas référente. Je ne comprend pas cette discussion. Je reste toujours prof. »

Deux remarques : Chez nous, on fait une évaluation du contrat, mais pour l'instant on ne peut rien dire de plus.

C'est bizarre, nous, on nous demande de préparer un nouveau projet contractualisé, alors qu'on n'a pas encore été évalués !

Il y a un mur face à nous.

*[Anne Armand avait abordé le sujet :*

*Q - Quelle évaluation par les inspecteurs ? On nous avait promis une accélération de carrière. On nous inspecte dans notre discipline et il y a deux lignes sur nos fonctions de référent.*

*Anne Armand - La circulaire dit que les inspecteurs doivent veiller au déroulement de la carrière des professeurs référents, donc inspecter pour valoriser la note. Vous avez été candidats puis choisis parce que vous avez une valeur professionnelle, elle doit être reconnue.]*

### **Des pertes financières**

J'ai perdu 300 euros sur mon salaire : la prime ZEP, les heures supplémentaires et l'indemnité d'accompagnement éducatif. De plus, les points accumulés en éducation prioritaire pour le mouvement ne sont plus pris en compte. En termes de statut, j'ai l'impression d'être perdant sur bien des points.

### **Quelques interventions en guise de conclusion**

*Didier Bargas (IGEN)* – Il s'agit-là d'une situation de transition, avec une dissociation du statut d'origine et de la fonction. Sur quoi peut-elle déboucher ?

Si on considère que c'est une situation temporaire, avec retour aux anciennes fonctions, alors la valorisation est limitée : les jurys, tout au plus, pourront prendre en compte vos compétences à l'occasion des épreuves orales.

Une autre hypothèse serait que vos fonctions débouchent sur un nouveau statut, par exemple directeur d'études dans des établissements importants, avec une fonction d'enseignement réduite (si elle est maintenue), comme cela existe dans l'enseignement privé et dans d'autres modèles scolaires étrangers. Il s'agirait alors d'un échelon intermédiaire entre la direction et les enseignants. Mais ce n'est pas pour maintenant. Aujourd'hui, c'est l'incertitude.

*Une responsable de CAREP* - On est dans un système qui crée à un moment donné une fonction dont il a besoin - un emploi bizarre et qui sort des normes - mais qui malheureusement n'offre aucun débouché si ce n'est un changement de statut.

Les coordonnateurs ont dit la même chose dans les séminaires OZP de 2008 et 2009 et pourtant ils existent depuis trente ans. Il y a une vraie souffrance, le sentiment qu'"on se moque de nous". Notre institution ne sait pas gérer ce qui est transversal et non linéaire.

*Françoise Lorcerie* rappelle alors que les enseignants des MAFPEN, dont elle a fait partie, ont vécu la même situation.

*Un professeur référent des Hauts-de-Seine 92* - Nous allons faire un courrier aux autorités et nous demandons à l'OZP de le publier sur son site. Nous voulons sortir de l'incertitude !

*Marc Douaire, président de l'OZP et animateur de ce débat* - Effectivement, l'OZP continuera à faire connaître les réalisations, questions et demandes portées par les enseignants référents, comme ceux d'autres acteurs de l'éducation prioritaire.

L'Etat s'est engagé et vous a demandé de vous engager sur 5 ans. Maintenant il doit évaluer, sinon la politique contractuelle n'a aucun sens.

Lors de notre entrevue au cabinet du ministre en juillet 2010, nous avons répété: "Il faut une évaluation publique. Rien n'est pire que de reconduire sans évaluer."

[NDLR : Au colloque INRP de Lyon quelques jours plus tard, la représentante de la DGESCO a assuré que le bilan national des RAR serait publié très prochainement.]

*Compte rendu rédigé par François-Régis Guillaume*

### **Note : Appel à l'envoi de lettres de mission**

Le site de l'OZP a rassemblé quelques lettres de mission envoyées par des professeurs référents <http://www.association-ozp.net/spip.php?rubrique179>

Nous souhaiterions en mettre d'autres en ligne.

Merci de nous faire parvenir votre lettre de mission ou définition de poste à l'adresse suivante : [secretariat@association-ozp.net](mailto:secretariat@association-ozp.net)

**Si vous le souhaitez**, votre lettre de mission sera publiée de façon anonyme et sans autre indication de lieu que le nom de l'académie (on peut même supprimer celle-ci).

Discrétion assurée.